

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 00019

Numéro SIREN : 788 040 921

Nom ou dénomination : GROUPE LA BREGERE

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2018 sous le numéro de dépôt 700

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

3 place Yves Guéna 24009 PERIGUEUX CEDEX
TEL: 05 53 45 60 00 10h-12h 14h-16h
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

AGORAJURIS

1 rue Max Barel - "La Brégère"
BOULAZAC
24750 TRELISSAC

V/REF :

N/REF : 68 B 19 / 2018-B-700

Le greffier du tribunal de commerce de Périgueux certifie qu'il a reçu le 26/03/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2017.

Concernant la société

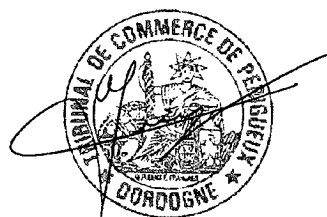
GROUPE LA BREGERE
Société par actions simplifiée
rue Max Barel "la Bregerie"
Boulazac
24750 Boulazac Isle Manoire

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-700 le 23/04/2018

R.C.S. PERIGUEUX 788 040 921 (68 B 19)

Fait à PERIGUEUX le 23/04/2018,

LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise : GROUPE LA BREGERE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 1 RUE MAX BAREL		24750 BOULAZAC	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 78804092100017		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30 09 2017	
		N-1 30 09 2016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	172 191 641 6 416
	Fonds commercial (1) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	539 600 539 600
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	186 493 173 277 13 216 17 302
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	251 696 204 389 47 307 74 225
	Immobilisations en cours AV	AW	
	Avances et acomptes AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
	Autres participations CU	CV	338 162 338 162 338 162
Créances rattachées à des participations BB	BC	1 217 084 1 217 084 1 111 921	
Autres titres immobilisés BD	BE	457 457 457	
Prêts BF	BG		
Autres immobilisations financières* BH	BI		
TOTAL (II) BJ		BK	549 857 2 156 468 2 088 083
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements BL	BM	19 177 19 177 22 294
	En cours de production de biens BN	BO	
	En cours de production de services BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	97 212 1 522 913 1 525 624
	Autres créances (3) BZ	CA	267 169 267 169 310 318
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	414 409 414 409 400 546
Disponibilités CF	CG	1 334 492 1 334 492 1 116 394	
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	33 437 33 437 39 567	
TOTAL (III) CJ		CK	97 212 3 591 598 3 414 743
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecart de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	647 069 5 748 066 5 502 826
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	1 217 084
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

DIVERS

Comptes de régularisation

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA BREGERE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :63.6...000.....)	DA	636 000	636 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	63 600	63 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 418 213	2 304 749
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	283 430	113 464
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 401 244	3 117 813
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	10 000	10 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	10 000	10 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 202 128	1 103 259
	Dettes fiscales et sociales	DY	869 525	997 888
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	13 485	4 986
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	251 684	268 880
	TOTAL (IV)	EC	2 336 823	2 375 013
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 748 066	5 502 826
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 336 823	2 375 013
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA BREGÈRE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
			FG	5 289 697	FH		FI	5 289 697	5 069 392
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 289 697	FK		FL	5 289 697	5 069 392	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	5 769		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	142 905	97 894	
	Autres produits (1) (11)					FQ	77	144	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 438 449	5 167 430
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	3 116	8 094
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	2 304 354	2 169 212
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	86 461	74 660
	Salaires et traitements*						FY	1 893 553	1 937 341
	Charges sociales (10)						FZ	718 271	753 554
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	45 584	111 232
			- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	51 573	92 368
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	93 606	44 865
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 196 518	5 191 326
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	241 931	(23 896)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	145 025	144 255
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	284	1 068
	Total des produits financiers (V)						GP	145 309	145 323
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	145 309	145 323	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	387 240	121 427	

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA BREGERE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 722	4 013
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	42	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 764	4 013
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15 000	302
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	876	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 876	302
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(12 112)	3 711
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	91 697	11 673
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 587 522	5 316 765
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 304 091	5 203 301
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	283 430	113 464
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	34 073	35 776
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	14 999	7 113
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		15 876		3 764
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

GROUPE LA BREGERE
1 RUE MAX BAREL

24750 BOULAZAC

ANNEXE DU 01/10/2016 AU 30/09/2017

GROUPE LA BREGERE
1 Rue Max Barel

24750 BOULAZAC
05 53 53 60 27

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait de nature exceptionnelle ne s'est produit au cours de l'exercice qui puisse avoir une influence significative sur la marche des affaires sociales.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 69 413 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	9 681
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	31 723
- recrutement :	28 009
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	69 413

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	711 437		995
Constructions sur sol d'autrui	88 283		
Installations générales agencements aménagements des constructions	98 210		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	244 752		8 686
TOTAL	431 246		8 686
Autres participations	338 162		
Autres titres immobilisés	457		
TOTAL	338 619		
TOTAL GENERAL	1 481 302		9 681

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			712 432	712 432
Constructions sur sol d'autrui			88 283	88 283
Installations générales agencements aménagements constr.			98 210	98 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 743	251 696	251 696
TOTAL		1 743	438 189	438 189
Autres participations			338 162	338 162
Autres titres immobilisés			457	457
TOTAL			338 619	338 619
TOTAL GENERAL		1 743	1 489 240	1 489 240

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	165 421	6 770		172 191
Constructions sur sol d'autrui	88 283			88 283
Installations générales agencements aménagements constr.	80 908	4 086		84 994
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	170 527	34 728	866	204 389
TOTAL	339 719	38 814	866	377 666
TOTAL GENERAL	505 139	45 584	866	549 857

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 770				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 086				
Matériel de bureau informatique mobilier	34 728				
TOTAL	38 814				
TOTAL GENERAL	45 584				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	10 000				10 000
TOTAL	10 000				10 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	173 545	51 573	127 906		97 212
TOTAL	173 545	51 573	127 906		97 212
TOTAL GENERAL	183 545	51 573	127 906		107 212
Dont dotations et reprises d'exploitation		51 573	127 906		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 217 084	1 217 084	
Autres créances clients	1 620 126	1 620 126	
Personnel et comptes rattachés	6 525	6 525	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 828	1 828	
Taxe sur la valeur ajoutée	176 565	176 565	
Divers état et autres collectivités publiques	55 901	55 901	
Débiteurs divers	26 351	26 351	
Charges constatées d'avance	33 437	33 437	
TOTAL	3 137 817	3 137 817	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 202 128	1 202 128		
Personnel et comptes rattachés	276 645	276 645		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	213 810	213 810		
Impôts sur les bénéfices	10 608	10 608		
Taxe sur la valeur ajoutée	316 820	316 820		
Autres impôts taxes et assimilés	51 642	51 642		
Autres dettes	13 485	13 485		
Produits constatés d'avance	251 684	251 684		
TOTAL	2 336 823	2 336 823		

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Rachats de clientèles	539 600			539 600	
Total	539 600			539 600	

Les valeurs figurant en immobilisations incorporelles correspondent au coût d'acquisition de clientèles d'expertise comptable et droits de présentation réalisés par le cabinet.

Leur montant ferait l'objet d'une dépréciation s'il s'avérait que les avantages futurs générés deviennent inférieurs à leur valeur comptable brute.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 003 449
Dettes fiscales et sociales	441 516
Autres dettes	1 642
Total	1 446 607

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	33 437
Total	33 437
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	251 684
Total	251 684

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services aux entreprises et autres entités éco	5 289 697
Total	5 289 697

Répartition par secteur géographique	Montant
Prestations de services réalisées en France	5 289 697
Total	5 289 697

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	40
Total	47

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Une garantie a été octroyée à la Banque Tarneaud pour le financement de l'immeuble des bureaux de Boulazac, afin de couvrir l'emprunt contracté par la SCI La Brégère, filiale à 100%.

D'un montant initial de 1.500.000 €, cet emprunt reste à rembourser par la SCI pour un montant de 97.595,54 € au 30/09/17.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		97 604
Indemnités actualisées de départ en retraite	97 604	
Total (1)		97 604

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant des indemnités de départ en retraite représente une somme de 150.731 € en prenant en compte l'intégralité du personnel du cabinet. Pondérée par le rythme du turn over, l'incidence de la table de mortalité et après actualisation, le montant des indemnités de fin de carrière représente une somme de 97.604 €.

Le taux d'actualisation retenu est de 1,50% annuel.

GROUPE LA BREGERE

SAS au capital de 636 000 euros

Rue Max Barel

24750 BOULAZAC

R.C.S. PERIGUEUX 788 040 921

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ***Exercice clos le 30 septembre 2017***



26, avenue du Lioran - BP 14 – 15100 SAINT-FLOUR – www.acf-expertise.fr

ACF SAS au capital de 266 000 euros – R.C.S. Aurillac 398 804 526 - APE 6920Z

Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes Inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne
Membre de la Compagnie Régionale de Riom



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux associés de la société GROUPE LA BREGERE SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale en date du 25 mars 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE LA BREGERE SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui la bonne application du principe de spécialisation des exercices sur le chiffre d'affaires au 30 septembre 2017.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés sur les comptes de la société

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

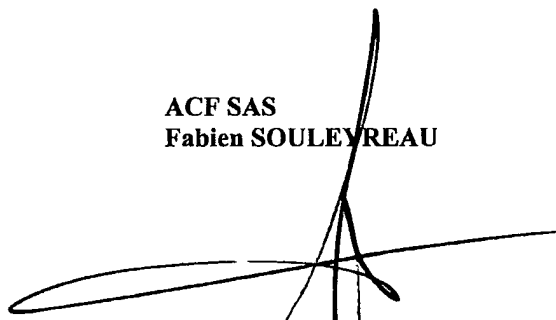
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Saint-Flour
Le 19 février 2018**

**ACF SAS
Fabien SOULEYREAU**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

**Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	172 832	172 191	641	6 416	5 775-	90.01-
	Fonds commercial (1)						
	Autres Immobilisations Incorporelles	539 600		539 600	539 600		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	186 493	173 277	13 216	17 302	4 086-	23.61-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	251 696	204 389	47 307	74 225	26 918-	36.27-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	338 162		338 162	338 162		
	Créances rattachées à des participations	1 217 084		1 217 084	1 111 921	105 164	9.46
	Autres titres immobilisés	457		457	457		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 706 325	549 857	2 156 468	2 088 083	68 385	3.27
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	19 177		19 177	22 294	3 116-	13.98-
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits Intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 620 126	97 212	1 522 913	1 525 624	2 711-	0.18-
	Autres créances	267 169		267 169	310 318	43 148-	13.90-
Comptes de régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	414 409		414 409	400 546	13 863	3.46
	Disponibilités	1 334 492		1 334 492	1 116 394	218 098	19.54
	Charges constatées d'avance (3)	33 437		33 437	39 567	6 130-	15.49-
	Total III	3 688 811	97 212	3 591 598	3 414 743	176 855	5.18
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
Comptes de régularisation	Total IV+V+VI	6 395 135	647 069	5 748 066	5 502 826	245 240	4.46
	Total						

Audit Comptabilité Fiscale
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
338 804 529 RCS Auliac - APE 6920Z

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 217 084

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017	12	Exercice N-1 30/09/2016	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 636 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	636 000		636 000			
	Réserves						
	Réserve légale	63 600		63 600			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	2 418 213		2 304 749		113 464	4.92
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	283 430		113 464		169 966	149.80
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	3 401 244		3 117 813		283 430	9.09
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	10 000		10 000			
	Provisions pour charges						
	Total III	10 000		10 000			
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 202 128		1 103 259		98 869	8.96
	Dettes fiscales et sociales	869 525		997 888		128 362-	12.86-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	13 485		4 986		8 499	170.45
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance (1)	251 684		268 880		17 196-	6.40-
	Total IV	2 336 823		2 375 013		38 190-	1.61-
Total de conversion passif (V)							
Total de conversion actif (Régul + V+V)		5 748 066		5 502 826		245 240	4.46
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 336 823		2 375 013			

OCF

Audit Comptabilité Fiscale
Expert Comptable (Régul + V+V)
Commissaire aux comptes

26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
338 804 528 RCS Aurillac - APE 6920Z

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 289 697		5 289 697	5 069 392		220 305	4.35
Chiffre d'affaires NET	5 289 697		5 289 697	5 069 392		220 305	4.35
Production stockée							
Production immobilisée			5 769			5 769	
Subventions d'exploitation			142 905	97 894		45 011	45.98
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			77	144		67-	46.35-
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			5 438 449	5 167 430		271 019	5.24
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 116	8 094		4 977-	61.50-
Autres achats et charges externes *			2 304 354	2 169 212		135 142	6.23
Impôts, taxes et versements assimilés			86 461	74 660		11 801	15.81
Salaires et traitements			1 893 553	1 937 341		43 788-	2.26-
Charges sociales			718 271	753 554		35 283-	4.68-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur Immobilisations : dotations aux amortissements			45 584	111 232		65 648-	59.02-
Sur Immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			51 573	92 368		40 795-	44.17-
Dotations aux provisions							
Autres charges			93 606	44 865		48 741	108.64
Total des Charges d'exploitation (II)			5 196 518	5 191 326		5 192	0.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			241 931	23 896-		265 826	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV)							

OCF
Auditeur Comptable et Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 004 526 RCS Aurillac - APE 69202

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	145 025		144 255		770	0.53
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	284		1 068		783-	73.36-
Total V	145 309		145 323		14-	0.01-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	145 309		145 323		14-	0.01-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	387 240		121 427		265 813	218.91
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 722		4 013		290-	7.24-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	42				42	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	3 764		4 013		249-	6.20-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 000		302		14 698	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	876				876	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	15 876		302		15 574	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	12 112-		3 711		15 823-	426.43-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	91 697		11 673		80 024	685.55
Total des produits (I+III+V+VII)	5 587 522		5 316 765		270 756	5.09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 304 091		5 203 301		100 791	1.94
5. Bénéfice comptable (total des produits - total des charges)	283 430		113 464		169 966	149.80

Audit Comptabilité Fiscale
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
399 804 529 RCS Aurillac - APE 6920Z

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

34 073 35 776

GROUPE LA BREGERE

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait de nature exceptionnelle ne s'est produit au cours de l'exercice qui puisse avoir une influence significative sur la marche des affaires sociales.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 69 413 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	9 681
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	31 723
- recrutement :	28 009
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	69 413

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	711 437		995
Constructions sur sol d'autrui	88 283		
Installations générales agencements aménagements des constructions	98 210		
Matériel de bureau et Informatique, Mobilier	244 752		8 686
TOTAL	431 246		8 686
Autres participations	338 162		
Autres titres immobilisés	457		
TOTAL	338 619		
TOTAL GENERAL	1 481 302		9 681

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres Immobilisations incorporelles			712 432	712 432
Constructions sur sol d'autrui			88 283	88 283
Installations générales agencements aménagements constr.			98 210	98 210
Matériel de bureau et Informatique, Mobilier		1 743	251 696	251 696
TOTAL		1 743	438 189	438 189
Autres participations			338 162	338 162
Autres titres immobilisés			457	457
TOTAL			338 619	338 619
TOTAL GENERAL		1 743	1 489 240	1 489 240

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	165 421	6 770		172 191
Constructions sur sol d'autrui	88 283			88 283
Installations générales agencements aménagements constr.	80 908	4 086		84 994
Matériel de bureau et Informatique, Mobilier	170 527	34 728	866	204 389
TOTAL	339 719	38 814	866	377 666
TOTAL GENERAL	505 139	45 584	866	549 857



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 770				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 086				
Matériel de bureau informatique mobilier	34 728				
TOTAL	38 814				
TOTAL GENERAL	45 584				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	10 000				10 000
TOTAL	10 000				10 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	173 545	51 573	127 906		97 212
TOTAL	173 545	51 573	127 906		97 212
TOTAL GENERAL	183 545	51 573	127 906		107 212
Dont dotations et reprises d'exploitation		51 573	127 906		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 217 084	1 217 084	
Autres créances clients	1 620 126	1 620 126	
Personnel et comptes rattachés	6 525	6 525	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 828	1 828	
Taxe sur la valeur ajoutée	176 565	176 565	
Divers état et autres collectivités publiques	55 901	55 901	
Débiteurs divers	26 351	26 351	
Charges constatées d'avance	33 437	33 437	
TOTAL	3 137 817	3 137 817	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 202 128	1 202 128		
Personnel et comptes rattachés	276 645	276 645		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	213 810	213 810		
Impôts sur les bénéfices	10 608	10 608		
Taxe sur la valeur ajoutée	316 820	316 820		
Autres Impôts taxes et assimilés	51 642	51 642		
Autres dettes	13 485	13 485		
Produits constatés d'avance	251 684	251 684		
TOTAL	2 336 823	2 336 823		

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Rachats de clientèles	539 600			539 600	
Total	539 600			539 600	

Les valeurs figurant en immobilisations incorporelles correspondent au coût d'acquisition de clientèles d'expertise comptable et droits de présentation réalisés par le cabinet.

Leur montant ferait l'objet d'une dépréciation s'il s'avérait que les avantages futurs générés deviennent inférieurs à leur valeur comptable brute.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 003 449
Dettes fiscales et sociales	441 516
Autres dettes	1 642
Total	1 446 607

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	33 437
Total	33 437
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	251 684
Total	251 684



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services aux entreprises et autres entités éco	5 289 697
Total	5 289 697

Répartition par secteur géographique	Montant
Prestations de services réalisées en France	5 289 697
Total	5 289 697

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	7
Employés	40
Total	47

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Une garantie a été octroyée à la Banque Tarneaud pour le financement de l'immeuble des bureaux de Boulazac, afin de couvrir l'emprunt contracté par la SCI La Brégère, filiale à 100%.

D'un montant initial de 1.500.000 €, cet emprunt reste à rembourser par la SCI pour un montant de 97.595,54 € au 30/09/17.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		97 604
Indemnités actualisées de départ en retraite	97 604	
Total (1)		97 604

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant des indemnités de départ en retraite représente une somme de 150.731 € en prenant en compte l'intégralité du personnel du cabinet. Pondérée par le rythme du turn over, l'incidence de la table de mortalité et après actualisation, le montant des indemnités de fin de carrière représente une somme de 97.604 €. Le taux d'actualisation retenu est de 1,50% annuel.



GROUPE LA BREGERE
24750 BOULAZAC

Liste des filiales et participations

(~~Code de Commerce~~ Art. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quota-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Caution et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires au dernier exercice	Résultat net au dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
			brute	nette					
7 700	22 636	100.00	27 000	27 000			13 853	407	

« GROUPE LA BREGERE »

***SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 636.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : Rue Max Barel – La Brègère
BOULAZAC (Dordogne)***

788 040 921 R.C.S PERIGUEUX

**AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Aux termes de la quatrième résolution, il est prévu d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 283.430 € en totalité au poste " **Autres réserves** ".

Conformément à la Loi, nous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au titre des trois derniers exercices sociaux.

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 Mars 2018**

QUATRIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale constatant que l'exercice social clos le 30 Septembre 2017 se solde par un bénéfice de 283.430 €, décide d'affecter celui-ci en totalité au compte « **Autres réserves** ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Résolution adoptée.

LE PRESIDENT
M. Hervé MARTRECHARD



Marie-Laurence BRUS

Avocat associé spécialiste en Droit des Sociétés
Ancien Bâtonnier de l'Ordre
IAE et DESS

Jacques LEFAURE

Avocat associé spécialiste en Droit Social

Didier MARSOLLIER

Avocat associé spécialiste en Droit Fiscal
IAE et DJCE

Guillaume POMIER

Avocat associé
DJCE

Sophie SOULIER

Avocat associé

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE**

3 Place Yves Guéna

24009 PERIGUEUX CEDEX

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

(à jour Loi du 22 mars 2012)

Greffe de :PERIGUEUX.....

Société :...SAS GROUPE LA BREGERE.....

Exercice clos le : 30/9/2017.....

Pièces déposées :

- ☒ Comptes annuels,
- ☒ Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- ☐ Comptes consolidés,
- ☐ Rapport sur la gestion du groupe,
- ☐ Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés,
- ☐ Rapport du conseil de surveillance,
- ☒ Proposition d'affectation du résultat et résolution votée.
- ☒ Déclarations au Registre des bénéficiaires effectifs

Frais :

- ☐ Chèque de 46,35 Euros,
- ☒ Sur le compte du Cabinet Agorajuris.

Fait le 25 mars 2018

Maître Sophie SOULIER